



## **CAHIER DES PRESCRIPTIONS SPECIALES**

**APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX  
(SEANCE PUBLIQUE)  
N° 13/2017**

**ACQUISITION ET INSTALLATION DE MOBILIER ET MATERIEL  
DE BUREAU POUR LE COMPTE DE  
L'INSTITUT ROYAL DE LA CULTURE AMAZIGHE**

**INSTITUT ROYAL DE LA CULTURE AMAZIGHE (IRCAM)**

### **Article 1: OBJET DU MARCHÉ**

Le présent marché a pour objet l'acquisition et l'installation de mobilier et matériel de bureau pour le compte de l'Institut Royal de la Culture Amazighe en trois lots :

- Lot n°1 : Mobilier de bureau ;
- Lot n°2 : Matériel de bureau ;
- Lot n°3 : Photocopieurs.

### **Article 2: MODE ET PROCEDURE DE PASSATION DU MARCHÉ**

Le présent marché est passé par appel d'offres ouvert sur offre de prix en application des dispositions l'alinéa 2 paragraphe 1 de l'article 16 et paragraphe 1 et de l'alinéa 2 paragraphe 3 de l'article 17 du règlement n° 2524 relatif aux marchés publics de l'Institut Royal de la Culture Amazighe ainsi que certaines règles relatives à leur contrôle et à leur gestion.

### **Article 3: CONSISTANCE DE LA PRESTATION**

#### **Lot n°1 : Mobilier de bureau:**

##### **Prix n°1 : Armoire basse à rideaux**

- Structure de l'armoire en tôle d'acier pleine de qualité.
- Couverture et Dos en tôle de 8/10, socle et tablettes en tôle de 10/10.
- Les soudures nécessaires aux assemblages des éléments sont réalisées par points électriques.
- L'ensemble des éléments métalliques reçoit un traitement de surface anticorrosion avant application d'une peinture Epoxy.
- Equipée de rideaux escamotables avec serrure à clé et d'une tablette réglable avec réservation pour dossiers suspendus.
- Les rideaux sont en PVC extrudé, matériau rigide à base de polychlorure de vinyle et constitué de plusieurs lames à profilés creux et à charnières souples.
- L'armoire est pourvue de régulateurs devant assurer la stabilité du meuble en prévision d'une mauvaise planimétrie des sols.
- Galette d'armoire en panneaux de particules 19mm mélaminé avec chants plaqués en PVC.
- Dimensions 120Lx43Px104H cm minimum.

##### **Prix n°2 : Armoire haute à rideaux**

- Structure de l'armoire en tôle d'acier pleine de qualité. Couverture et Dos en tôle de 8/10, socle et tablettes en tôle de 10/10.
- Les soudures nécessaires aux assemblages des éléments sont réalisées par points électriques.
- L'ensemble des éléments métalliques reçoit un traitement de surface anticorrosion avant application d'une peinture Epoxy.
- Equipée de rideaux escamotables avec serrure à clé et de 4 tablettes réglables avec réservation pour dossiers suspendus. Les rideaux sont en PVC extrudé, matériau rigide à base de polychlorure de vinyle et constitué de plusieurs lames à profilés creux et à charnières souples.
- L'armoire est pourvue de régulateurs devant assurer la stabilité du meuble en prévision d'une mauvaise planimétrie des sols.
- Dimensions 120Lx43Px197H cm minimum.

##### **Prix n°3 : Bibliothèque**

- Bibliothèque en bois fabriquée en panneaux de particules haute densité épaisseur 19mm mélaminé avec chants droits PVC
- partie supérieure à deux portes battantes en verre renforcé fermant à clé et équipée de 2 tablettes en bois

- Deux portes battantes en bois sur la partie inférieure fermant à clé et équipée d'une tablette en bois
- Patins régulateurs en PVC
- Dimensions : 90Lx43Px180H cm minimum.

#### **Prix n° 4 : Fauteuil de travail**

- Assise en mousse moulée haute densité tapissée tissu anti feu classe M1,
- Dossier haut en maille tendue avec cadre en PVC de forme ergonomiquement courbée afin d'épouser la forme du dos de l'utilisateur
- Mécanisme synchrone avec blocage à la position désirée
- Réglage de l'intensité de basculement
- Réglage de la hauteur d'assise par vérin à gaz
- Piètement 5 branches en aluminium chromé avec roulettes tous types de sols
- Soutien lombaire réglable en hauteur, en forme de papillon épousant la forme du bas du dos
- Accoudoirs en polyuréthane souple réglables 3D

#### **Prix n° 5 : Chevalet de conférence**

- Tableau effaçable à sec et magnétique pour afficher des documents.
- Crochets bloc papier coulissants pour recevoir différents formats de papier.
- Pieds en PVC avec 5 roulettes
- Barrette pivotante métal avec blocage en position ouvert pour changer facilement les blocs papier
- Faible encombrement.

#### **Prix n° 6 : Fauteuil visiteur**

- Chaise 4 pieds
- Dossier en mousse moulée revêtu de tissu anti feu classe M1
- Assise en mousse moulée revêtue de tissu anti feu classe M1
- Piètement type luge en tube rond chromé avec patins.
- Accoudoirs fixes avec coussinet en polyuréthane
- Patins protecteurs en PVC

#### **Prix n° 7 : Meuble de rangement pour encastrer le réfrigérateur**

- Structure de l'armoire en tôle d'acier pleine de qualité. Couverture et Dos en tôle de 8/10, socle et tablettes en tôle de 10/10.
- Les soudures nécessaires aux assemblages des éléments sont réalisées par points électriques.
- L'ensemble des éléments métalliques reçoit un traitement de surface anticorrosion avant application d'une peinture Epoxy.
- Equipée de rideaux escamotables avec serrure à clé et de 1 tablette réglable avec réservation pour dossiers suspendus. Les rideaux sont en PVC extrudé, matériau rigide à base de polychlorure de vinyle et constitué de plusieurs lames à profilés creux et à charnières souples.
- L'armoire est pourvue de régulateurs devant assurer la stabilité du meuble en prévision d'une mauvaise planimétrie des sols.
- Galette d'armoire en panneaux de particules 19mm mélaminé avec chants plaqués en PVC.
- Dimensions 120L 43P 81H cm minimum

#### **Prix n° 8 : Porte manteau**

- Structure centrale et base en acier peint époxy.
- Les crochets en polypropylène injecté noir sont disposés en spirale.
- Couleur noire

#### **Prix n° 9 : Rayonnage métallique (type 1)**

- Travées de rayonnage métalliques

- Hauteur : 200 cm
- Largeur : 120 cm
- Profondeur : 33 cm
- Les montants de 30 x 30 mm sont réalisés en tôle Acier 25/10 cisailée et pliée en forme de cornière. Ces montants sont perforés sur toute leur longueur de 50 en 50 mm pour permettre le réglage et la fixation des tablettes.
- Les pieds des montants sont protégés par des embouts antidérapants en PVC.
- 5 tablettes en tôle acier de qualité TC épaisseur 8/10. Elles sont à double plis raidisseurs et sans arête vive à la façade. Elles permettent de recevoir les dossiers suspendus format commercial (132 x 41cm).
- Les parois et fonds sont réalisés en tôle d'acier de qualité TC épaisseur 6/10. Ils sont perforés sur toute leur longueur de 50 mm en 50 mm
- Les croisillons sont en tôle d'acier galvanisée d'épaisseur 25/10. Ils sont fournis uniquement lorsque le rayonnage n'est pas équipé de parois ou de fonds.
- L'ensemble des éléments métalliques reçoivent un traitement de surface anticorrosion avant application d'une peinture époxy

**Prix n° 10 : Rayonnage métallique (type 2)**

- Travées de rayonnage métalliques
- Hauteur : 200 cm
- Largeur : 95 cm
- Profondeur : 33 cm
- Les montants de 30 x 30 mm sont réalisés en tôle Acier 25/10 cisailée et pliée en forme de cornière. Ces montants sont perforés sur toute leur longueur de 50 en 50 mm pour permettre le réglage et la fixation des tablettes.
- Les pieds des montants sont protégés par des embouts antidérapants en PVC.
- 5 tablettes en tôle acier de qualité TC épaisseur 8/10. Elles sont à double plis raidisseurs et sans arête vive à la façade. Elles permettent de recevoir les dossiers suspendus format commercial (132 x 41cm).
- Les parois et fonds sont réalisés en tôle d'acier de qualité TC épaisseur 6/10. Ils sont perforés sur toute leur longueur de 50 mm en 50 mm
- Les croisillons sont en tôle d'acier galvanisée d'épaisseur 25/10. Ils sont fournis uniquement lorsque le rayonnage n'est pas équipé de parois ou de fonds.
- L'ensemble des éléments métalliques reçoivent un traitement de surface anticorrosion avant application d'une peinture époxy

**Prix n° 11 : Rayonnage métallique (type 3)**

- Travées de rayonnage métalliques
- Hauteur : 200 cm
- Largeur : 95 cm
- Profondeur : 40 cm
- Les montants de 30 x 30 mm sont réalisés en tôle Acier 25/10 cisailée et pliée en forme de cornière. Ces montants sont perforés sur toute leur longueur de 50 en 50 mm pour permettre le réglage et la fixation des tablettes.
- Les pieds des montants sont protégés par des embouts antidérapants en PVC.
- 5 tablettes en tôle acier de qualité TC épaisseur 8/10. Elles sont à double plis raidisseurs et sans arête vive à la façade. Elles permettent de recevoir les dossiers suspendus format commercial (132 x 41cm).
- Les parois et fonds sont réalisés en tôle d'acier de qualité TC épaisseur 6/10. Ils sont perforés sur toute leur longueur de 50 mm en 50 mm.
- L'ensemble des éléments métalliques reçoivent un traitement de surface anticorrosion avant application d'une peinture époxy de 40 à 60 microns cuite au four à 200°

**Prix n° 12 : Canapé 1 place**

- Châssis en acier peint
- Dossier et accoudoirs à hauteur unique
- Rembourrage mousse haute densité
- Accoudoirs fixes intégrés dans le moule du siège.
- Coussins d'assise amovibles en mousse haute densité.
- Revêtement en cuir véritable 1<sup>er</sup> choix, couleur au choix.
- 4 pieds sur patins en tube chromé.
- Dimensions : 85L 70P 70H cm

**Prix n° 13 : Table basse (type 1)**

- plateau en bois mélaminé ep 30mm avec chants droits PVC 2mm 60x60cm
- Piètement cubique 40Px40Lx40H cm en bois mélaminé
- Patins régulateurs PVC

**Prix n° 14 : Table basse (type 2)**

Table basse semi métallique constituée de :

- Plateau Ovale en bois mélaminé épaisseur 30mm avec chants droits PVC 2mm
- 2 piètements métalliques en T inversé avec traverse inférieure cintrées  
Voile de fond métallique
- Les éléments métalliques sont peint epoxy au four
- Dimensions 80L 60P 40H cm

**Prix n° 15 : Table ronde**

- de diamètre 110cm.
- Plan de travail en panneau de particules mélaminé de haute densité (ép. 30 m/m) plaqué double faces, chants plaqués pvc anti-choc de 2 mm d'épaisseur.
- 3 piètements métalliques en tube d'acier de diamètre entre 70 et 90 cm
- L'ensemble des éléments métalliques reçoivent un traitement de surface anticorrosion avant application d'une peinture Époxy

**Prix n° 16 : Tableau d'affichage en liège (type 1)**

- dimensions 90x60cm avec cadre en aluminium et système d'accrochage

**Prix n° 17 : Tableau d'affichage en liège (type 2)**

- Surface en liège aggloméré pour affichage par punaises ou épingles.
- Encadrement en aluminium anodisé.
- Coins avec fixation murale intégrée.
- Fixation horizontale ou verticale.
- dimensions 100x200 cm

**Prix n° 18 : Tableau magnétique**

- dimensions 120x60cm avec cadre en aluminium et système d'accrochage

**Prix n° 19 : Portrait officiel de SM Le Roi**

- dimensions 650 x 500 mm, cadre 1<sup>er</sup> choix

**Lot n°2 : Matériel de bureau:****Prix n° 1 : Destructeur de papier**

- Destructeur coupe croisée ;
- Détruit jusqu'à 10 feuilles, les cartes de crédit, agrafes, petits trombones et les CD ;

- Coupe 4X29mm
- Large entrée d'alimentation ;
- Décharge : 17,4 litres ;
- Mode auto-reverse ;
- Arrêt automatique en cas de bourrage ;

### **Prix n° 2 : Réfrigérateur de bureau**

- Procédé à absorption totalement silencieux.
- Alimentation : 220V.
- Finition : Corps gris / Porte anthracite / Cuve intérieure blanche.
- Dégivrage automatique.
- Thermostat pré-réglé à 2 positions
- Porte pleine réversible et habillable.
- Lumière.
- 1 clayette alu perforée amovible.
- Cache agrégat intégré.
- Pas de fabrication de glaçons.
- Dimensions extérieures : H : 440 x L : 420 x P : 380 mm.
- Poids : 15.5 kg.

### **Prix n° 3 : Déshumidificateur**

- Capacité d'extraction 12 litres ;
- Débit d'air : 120m<sup>3</sup>/h ;
- Volume d'utilisation : 20m<sup>2</sup> / 50 m<sup>3</sup> ;
- Hygrostat électrique réglable : de 40 à 80%.
- Mutinerie électronique : 24h ;
- Capacité réservoir : 2,5
- S'éteint automatiquement lorsque son réservoir est plein.

### **Prix n° 4 : Réfrigérateur de cuisine**

- Un réfrigérateur volume utile total: + 300 litres
- Dégivrage automatique du réfrigérateur
- Dégivrage automatique du congélateur
- Type de froid: froid ventilé intégral
- Classe énergétique: A++
- Classe climatique: SN-T (10°C à 43°C)
- Ecran d'affichage
- Couleur: argenté

### **Prix n° 5 : Transpalette manuelle**

- Charge : 2.5 Tonnes
- Dimensions : 540 x 1150 mm
- Hauteur maxi : 200 mm
- Dimensions des roues directrices MM : 200X50
- Dimensions des galets MM : 82 X 70

### **Prix n° 6 : Chariot de manutention**

- Dimensions: 115 x 70 x 100 cm.
- Capacité: 1000Kg
- 4 roues, 2 fixes et 2 pivotantes à frein de diamètre 20 cm

**Prix n° 7 : Diable de manutention**

- Charge supportée : 200kg
- Hauteur : 119CM
- Largeur : 45CM
- 2 roues fixes en caoutchouc noir de diamètre de 20cm

**Lot n°3 : Photocopieur****Prix n°1 : Photocopieur**

- Vitesse : Jusqu'à 20ppm
- Temps de sortie de la première copie : 10 secondes maximums
- Capacité papier : 1 x 250 feuilles + By-pass 100 feuilles
- Format papier du magasin: A3, A4, A5, B4, B5
- Interface convivial avec écran LCD
- Chargeur automatique recto verso + unité recto verso pour un recto verso complet de l'original et de la copie
- Mémoire 256 Mo minimum
- Zoom de 50 à 200%
- Imprimante : interfaces, USB 2.0, réseau Ethernet
- A livrer avec socle

**Article 4: VARIATION ET CARACTERE DES PRIX**

Les prix du marché sont fermes et non révisables.

Les prix mentionnés dans le bordereau des prix doivent tenir compte de l'ensemble des prestations auxquels ils s'appliquent, non seulement tels que ceux-ci sont décrits dans le bordereau des prix du présent marché, mais aussi tels qu'ils doivent être effectivement exécutés et livrés.

Toutes fournitures ou service proposés par le fournisseur dans son offre et pour lequel aucun prix n'est fourni, sera considéré comme inclus dans l'offre principale et ne donnera lieu à aucune facturation supplémentaire.

**Article 5: REFERENCES AUX TEXTES GENERAUX**

Le titulaire du marché est soumis aux textes suivants :

1. Le Règlement n° 2524 du 21/07/2014 relatif aux marchés publics de l'IRCAM ;
2. Le Décret Royal n° 330-66 du 21 Avril 1967 portant règlement général de la Comptabilité Publique tel qu'il a été complété ou modifié;
3. Dahir N°01-15-05 du 19/02/2015 relatif au nantissement des marchés.
4. Tous les textes réglementaires rendus applicables à la date de la signature du marché ;

Le titulaire devra se procurer ces documents s'il ne les possède pas. Il ne pourra en aucun cas exciper l'ignorance de ceux-ci et se dérober aux obligations qui y sont contenues.

**Article 6: VALIDITE DU MARCHE**

Le présent marché ne sera valable, définitif et exécutoire qu'après son approbation par l'autorité compétente.

**Article 7: DELAI DE NOTIFICATION DE L'APPROBATION DU MARCHE**

En application de l'article 33 du règlement de passation des marchés de l'IRCAM, la notification de l'approbation du marché doit intervenir dans un délai de soixante quinze (75) jours à compter de la date fixée pour l'ouverture des plis.

#### **Article 8: DELAI D'EXECUTION**

Le délai d'exécution est fixé à **deux mois** à compter de la date fixée dans l'ordre de service prescrivant le commencement des prestations.

#### **Article 9: LIVRAISON**

La livraison et l'installation des articles objet du présent marché est à la charge du fournisseur dans les locaux désignés par l'IRCAM.

Le Titulaire est tenu d'aviser le maître d'ouvrage de la date de livraison au moins cinq (5) jours avant le commencement de la livraison.

Le fournisseur conserve l'entière responsabilité des transports et supporte les conséquences onéreuses de toute perte, avarie ou retard dus au transport jusqu'aux sites désignés par l'IRCAM.

Les équipements seront livrés, à l'état neuf, montés, en état de marche et équipés de tous les accessoires.

Les articles reconnus défectueux seront isolés par les soins et aux frais du fournisseur, remplacés ou réparés dans un délai défini d'un commun accord.

Le fournisseur contractera, à sa charge, les assurances nécessaires contre tout risque de perte ou dommage découlant de la fabrication ou de l'acquisition des articles, leur emmagasinage, transport et livraison jusqu'aux locaux de l'IRCAM.

#### **Article 10: DELAI DE GARANTIE**

Le titulaire garantit les équipements objet du présent marché contre tout vice de fabrication ou de matière.

La période de garantie pour chaque lot, à compter de la date de réception provisoire, est comme suit :

- lot 1 : Mobilier de bureau: 12 mois ;
- lot 2 : Matériel de bureau: 12 mois ;
- lot 2 : Photocopieurs : 12 mois ;

#### **Article 11: REPRESENTATION DU FOURNISSEUR**

Pendant toute la période du marché, le fournisseur devra désigner un représentant muni des pouvoirs nécessaires pour assurer le suivi de la réalisation des prestations objet du présent marché.

#### **Article 12: RECEPTION PROVISOIRE ET DEFINITIVE**

Dans un délai de dix jours après livraison de la totalité des fournitures, L'IRCAM procédera à la réception provisoire. Celle-ci sera prononcée dès que toutes les vérifications des fournitures



auront été déclarés satisfaisantes par L'IRCAM et sera sanctionnée par un P.V de réception provisoire.

La réception définitive des articles objets du présent marché sera prononcée à l'expiration du délai de garantie prévu à l'article 10.

### **Article 13: LES MODALITES DE REGLEMENT**

L'IRCAM se libérera des sommes dues par eux en faisant donner crédit par virement au compte bancaire indiqué dans l'acte d'engagement retenu sur production d'une facture représentant le montant de la commande totalement réalisée.

La facture doit répondre aux conditions suivantes :

1. Etre conforme au bordereau des prix - détail estimatif pour les prestations réalisées ;
2. Etre signée (par la personne ayant la délégation des pouvoirs), datée et cachetée ;
3. Etre arrêtée en toutes lettres ;
4. Faire ressortir les montants HT, TVA et TTC (pour les fournisseurs étrangers, elle doit faire ressortir le montant de la part en devise à transférer).
5. Elle doit rappeler les références du marché et l'intitulé exact du compte bancaire de l'attributaire du marché, ainsi que le RIB composé de 24 chiffres.

Le paiement sera effectué après la prononciation de réception provisoire et de la réception par l'IRCAM des pièces justificatives (factures, Bons de livraison, cautionnements, etc...).

### **Article 14: PENALITES DE RETARD**

A défaut par le fournisseur d'avoir terminé la livraison dans les délais fixés, il lui sera appliqué, sans préjudice des mesures qui pourraient être prises par l'Institut, une pénalité de 1 ‰ (un pour mille) du montant du marché par jour de retard.

Toutefois, le montant total de ces pénalités est plafonné à 10 % du montant initial du marché.

### **Article 15: CAUTIONNEMENT ET RETENUE DE GARANTIE**

Le cautionnement provisoire est fixé selon les lots, à :

- Lot n°1 (Mobilier de bureau): dix mille dirhams (10 000,00 dh) ;
- Lot n°2 (Matériel de bureau) : cinq mille dirhams (5 000,00 dh) ;
- Lot n°3 (Photocopieurs) : cinq mille dirhams (5 000,00 dh).

Il sera restitué aux candidats non retenus.

Conformément à l'article 15 du CCAG-T, le cautionnement définitif est fixé à 3% du montant initial du marché, il doit être fourni dans les 30 jours qui suivent la notification de l'approbation du marché, qui sera libéré à la réception définitive.

Par dérogation à l'article 64 du CCAG-T, la retenue de garantie est fixée à 7% du montant du marché. Toutefois, cette retenue de garantie peut être remplacée par une caution personnelle et solidaire. Cette retenue de garantie est libérée à la réception définitive du marché.

### **Article 16: ASSURANCE**

Conformément aux dispositions de l'article 25 du CCAG-T, l'attributaire doit présenter une police d'assurance couvrant les risques inhérents à l'exécution du présent marché.

### **Article 17: LITIGES**

Tout litige entre le maître d'ouvrage et le titulaire est soumis aux tribunaux compétents conformément aux dispositions des articles 81, 82, 83 et 84 du CCAG-T.

### **Article 18: ELECTION DE DOMICILE**

Pour l'élection du domicile, il faut se conformer aux dispositions de l'article 20 du CCAG-T.

### **Article 19: CONFIDENTIALITE DES RENSEIGNEMENTS**

Le titulaire, sauf consentement préalable donné par écrit de l'IRCAM, ne communiquera le marché, ni aucune de ses clauses, ni aucune des spécifications ou informations fournies par l'IRCAM ou en son nom et au sujet du marché, à aucune personne autre qu'une personne employée par le titulaire à l'exécution du marché. Les informations transmises à une telle personne le seront confidentiellement et seront limitées à ce qui est nécessaire à ladite exécution.

Tout document, autre que le marché lui-même, demeurera la propriété de l'IRCAM et tous ses exemplaires seront retournés à L'IRCAM, sur sa demande, après exécution des obligations contractuelles.

### **Article 20: DROIT DE TIMBRE ET D'ENREGISTREMENT**

Le titulaire doit acquitter les droits auxquels peuvent donner lieu le timbre et l'enregistrement du marché, tels que ces droits résultent des lois et règlements en vigueur.

### **Article 21: CONDITIONS DE RESILIATION**

En cas de résiliation du présent marché, il sera fait application des dispositions prévues au CCAG-T.

### **Article 22: NANTISSEMENT**

Dans l'éventualité d'une affectation en nantissement, il est précisé que :

- a) La liquidation des sommes dues par l'IRCAM en exécution du marché, sera opérée par les soins du Recteur de l'IRCAM, ou de son délégué.
- b) L'autorité chargée de fournir au titulaire du marché ainsi qu'au bénéficiaire des nantissemments ou subrogations les renseignements et états prévus au dahir N°01-15-05 du 19/02/2015 relatif aux nantissemments des marchés publics, est le Recteur de l'IRCAM, ou de son délégué.
- c) Les paiements prévus aux marchés seront effectués par l'Agent comptable de l'IRCAM, seul qualifié pour recevoir les significations des créances du titulaire du Marché.

Le Recteur de l'IRCAM, ou de son délégué, délivrera sans frais, à l'entrepreneur, sur sa demande écrite et contre récépissé, un exemplaire spécial du marché portant la mention "exemplaire unique" conformément aux dispositions du Dahir N°01-15-05 du 19/02/2015 relatif au nantissement des marchés publics.

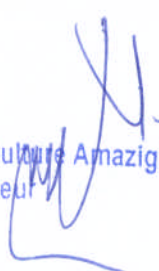
**Article 23: BORDEREAU DES PRIX - DETAIL ESTIMATIF**

**Lot n°1 : Mobilier de bureau**

Prix N°	Désignation	Unité de mesure	Qté	Prix unitaire En DH HT		Total HT
				En chiffre	En lettre	
1	Armoire basse à rideaux	Unité	2			
2	Armoire haute à rideaux	Unité	10			
3	Bibliothèque	Unité	3			
4	Fauteuil de travail	Unité	4			
5	Chevalet de conférence mobile	Unité	2			
6	Fauteuil visiteur	Unité	6			
7	meuble bas pour encastrer le réfrigérateur	Unité	1			
8	Porte manteau	Unité	3			
9	Rayonnage métallique (type 1)	Unité	7			
10	Rayonnage métallique (type 2)	Unité	8			
11	Rayonnage métallique (type 3)	Unité	5			
12	Canapé 1 place pour l'auditorium	Unité	6			
13	Table basse (type 1)	Unité	3			
14	Table basse (type 2)	Unité	1			
15	Table ronde	Unité	1			
16	Tableau d'affichage en liège (Type 1) 90x60 cm	Unité	9			
17	Tableau d'affichage en liège (Type 2) 100x200 cm destiné au hall	Unité	1			
18	Tableau magnétique 120x90 cm	Unité	1			
19	Portrait officiel de SM	Unité	2			
<b>Total HT</b>						
<b>TVA</b>						
<b>Total TTC</b>						

**Arrêté le présent bordereau des prix détail estimatif à la somme de**

.....(en chiffres et en lettres, Dh, TTC)

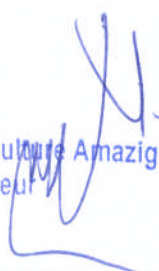
<b><u>Le concurrent</u></b> (Lu et accepté)	<b><u>Le Recteur de l'IRCAM</u></b> Le 8/11/2017
	 Institut Royal de la Culture Amazighe Le Recteur Ahmed BOUKOUSS

**Lot n°2 : Matériel de bureau**

Prix N°	Désignation	Unité de mesure	Qté	Prix unitaire En DH HT		Total HT
				En chiffre	En lettre	
1	Destructeur de papier (marque à préciser)	Unité	11			
2	Réfrigérateur de bureau (marque à préciser)	Unité	5			
3	Déshumidificateur (marque à préciser)	Unité	6			
4	Réfrigérateur de cuisine (marque à préciser)	Unité	1			
5	transpalette manuelle	Unité	1			
6	Chariot de manutention	Unité	1			
7	Diabie de manutention	Unité	2			
<b>Total HT</b>						
<b>TVA</b>						
<b>Total TTC</b>						

*Arrêté le présent bordereau des prix détail estimatif à la somme de*

.....  
 .....(en chiffres et en lettres,  
 Dh, TTC)

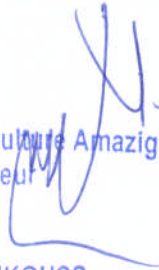
<b><u>Le concurrent</u></b> (Lu et accepté)	<b><u>Le Recteur de l'IRCAM</u></b> Le 8/11/2017
	 Institut Royal de la Culture Amazighe Le Recteur Ahmed BOUKOUSS

**Lot n°3 : Photocopieurs**

Prix N°	Désignation	Unité de mesure	Qté	Prix unitaire En DH HT		Total HT
				En chiffre	En lettre	
1	Photocopieur (marque à préciser)	Unité	6			
<b>Total HT</b>						
<b>TVA</b>						
<b>Total TTC</b>						

*Arrêté le présent bordereau des prix détail estimatif à la somme de*

.....  
 .....(en chiffres et en lettres,  
 Dh, TTC)

<u><b>Le concurrent</b></u> (Lu et accepté)	<u><b>Le Recteur de l'IRCAM</b></u> Le 8/11/2017
	 Institut Royal de la Culture Amazighe Le Recteur Ahmed BOUKOUSS